

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate
CPMD1359

Desjardins Société de placement annonce des propositions de changement pour certains Fonds Desjardins et Portefeuilles Diapason

Montréal, le 26 juin 2013 – Desjardins Société de placement inc., le gestionnaire des Fonds Desjardins (le « gestionnaire »), annonce qu'il demandera l'approbation des porteurs de parts des fonds concernés relativement à des changements qu'il propose d'apporter à l'objectif de placement du Fonds Desjardins Équilibré canadien, du Portefeuille Diapason Conservateur, et à une proposition de fusion du Portefeuille Diapason Retraite G (Croissance élevée) dans le Portefeuille Diapason Retraite F (Croissance).

Le gestionnaire annonce aussi qu'il procédera, en octobre 2013, à la fusion du Portefeuille Diapason Retraite E (Équilibré croissance) dans le Portefeuille Diapason D (Équilibré revenu) et à la fusion du Portefeuille Diapason Retraite C (Revenu) dans le Portefeuille Diapason Conservateur. Dans ce dernier cas, la fusion est conditionnelle à l'approbation des porteurs de parts du Portefeuille Diapason Conservateur relativement au changement d'objectif de placement mentionné plus haut. Ces deux fusions ont été approuvées par le comité d'examen indépendant des Fonds Desjardins.

Il est proposé que l'objectif de placement du Fonds Desjardins Équilibré canadien soit modifié pour se lire substantiellement comme suit :

- L'objectif de placement du Fonds est de réaliser un rendement total supérieur en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde. La proportion de l'actif du Fonds investie dans des titres de participation et des titres à revenu fixe pourra varier en fonction de la conjoncture du marché.

Les changements proposés à l'objectif de placement du Fonds Desjardins Équilibré canadien ont pour but de permettre de mieux refléter la stratégie de placement du Fonds, soit une gestion tactique de la répartition des actifs. À la suite de ces changements, s'ils sont approuvés, le nom du Fonds sera modifié pour refléter le nouvel objectif de placement. Parallèlement à cette démarche, le gestionnaire nommera Hexavest inc. comme sous-gestionnaire du portefeuille du Fonds.

Il est aussi proposé que l'objectif de placement du Portefeuille Diapason Conservateur soit modifié pour se lire substantiellement comme suit :

- L'objectif de placement du Fonds est de procurer un revenu courant et une faible appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde.

Le changement proposé à l'objectif de placement du Portefeuille Diapason Conservateur a pour but de permettre au portefeuille du Fonds de générer un revenu courant accru et donner au gestionnaire une discrétion plus étendue quant aux types de fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds peut investir. Le gestionnaire a l'intention d'ajouter des fonds sous-jacents dans le portefeuille du Fonds pour accroître le revenu courant.

Le gestionnaire propose finalement la fusion suivante :

- Le Portefeuille Diapason Retraite G (Croissance élevée) sera fusionné dans le Portefeuille Diapason Retraite F (Croissance).

Le gestionnaire considère que la fusion sera avantageuse pour les porteurs de parts du fonds dissous pour les motifs suivants :

- les porteurs de parts du fonds dissous bénéficieront d'une réduction des frais de gestion et du ratio de frais de gestion (avant taxes) en raison de la taille accrue du fonds prorogé ;
- l'actif des fonds prorogés sera plus élevé, ce qui permettra de diversifier les portefeuilles bien plus que ne peuvent se le permettre actuellement les fonds dissous.

Il est prévu que les assemblées de porteurs de parts pour approuver ces changements et cette fusion se tiennent le 18 septembre 2013. S'ils sont approuvés, les changements à l'objectif de placement du Fonds Desjardins Équilibré canadien et du Portefeuille Diapason Conservateur, ainsi que la fusion proposée seront effectués en octobre 2013.

Le gestionnaire se réserve le droit de reporter à une date ultérieure la mise en œuvre des changements ou fusions annoncés, ou de l'un ou plusieurs d'entre eux, ou de ne pas effectuer ces changements ou fusions.

À propos du Mouvement Desjardins

Avec un actif de plus de 200 milliards de dollars, le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif du Canada. S'appuyant sur la force de son réseau de caisses au Québec et en Ontario, ainsi que sur l'apport de ses filiales dont plusieurs sont actives à l'échelle canadienne, il offre toute la gamme des produits et services financiers à ses membres et clients. Le Mouvement Desjardins, c'est aussi le regroupement d'expertises en Gestion du patrimoine et Assurance de personnes, en Assurance de dommages, en Services aux particuliers ainsi qu'en Services aux entreprises. Reconnu en 2012 comme la [meilleure entreprise citoyenne au Canada](#) et classé parmi les [100 meilleurs employeurs au Canada](#), il mise sur la compétence de ses 44 942 employés et l'engagement de 5 268 dirigeants élus. Desjardins offre un programme en éducation et coopération à l'intention de ses membres et du grand public. Pour en savoir plus, visitez le site www.desjardins.com/coopmoi.

- 30 -

Source (à l'intention des journalistes uniquement) :

Caroline Phémus

Relations de presse

Mouvement Desjardins

514 281-7000 ou 1 866 866-7000, poste 7646

media@desjardins.com